

Sommet social pour des emplois et une croissance équitables

Göteborg, le 17 novembre 2017

GARANTIE POUR LA JEUNESSE ET INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

La lutte contre le chômage des jeunes est une mission qui incombe principalement aux gouvernements nationaux, mais l'Union européenne peut soutenir leurs efforts. C'est ce qu'elle fait avec la **garantie pour la jeunesse** et l'initiative pour l'**emploi des jeunes**.



“Je ne peux pas accepter, et je n'accepterai jamais, que l'Europe soit et reste le continent du chômage des jeunes. Je ne peux pas accepter, et je n'accepterai jamais, que la génération du millénaire – la génération Y – devienne, pour la première fois en 70 ans, plus pauvre que celle de ses parents. [...] nous continuerons à déployer la garantie pour la jeunesse dans toute l'Europe; ainsi, nous améliorerons la palette de compétences des Européens et nous tendrons la main aux régions et aux jeunes qui en ont le plus besoin”

*Président de la Commission Européenne Jean-Claude Juncker,
Discours sur l'état de l'Union, 14 septembre 2016*

LA GARANTIE POUR LA JEUNESSE

La garantie pour la jeunesse est un engagement politique pris par certains États membres en avril 2013 afin que tous les jeunes de moins de 25 ans se voient proposer un emploi de qualité, une formation continue, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel.

Lancée par la Commission, la garantie a permis de faire reculer le chômage des jeunes.

baisse de 2 millions

du nombre de jeunes chômeurs
dans l'UE depuis 2013

baisse de 1 million

du nombre de jeunes ne travaillant pas et ne
suivant pas d'études ni de formation depuis 2013

18 millions

de jeunes inscrits

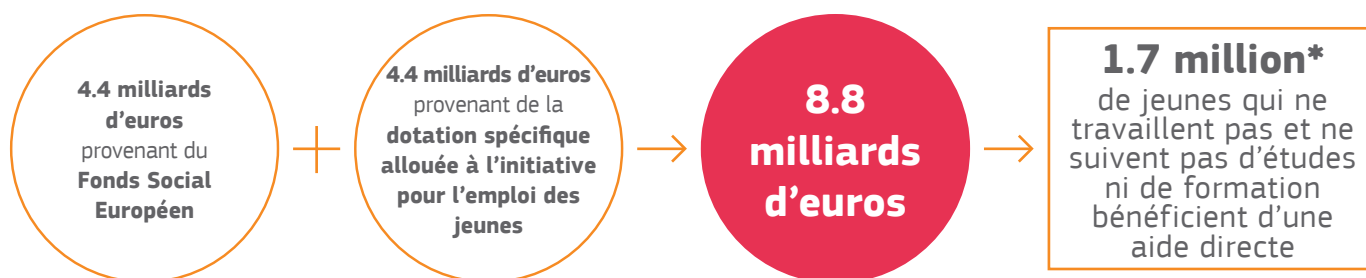
11 millions

de jeunes qui ont accepté une offre d'emploi,
de formation, de stage ou d'apprentissage

INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

L'initiative pour l'emploi des jeunes est le principal programme de financement de l'UE facilitant la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse. Elle soutient en particulier les régions où le taux de chômage des jeunes est supérieur à 25%. L'initiative pour l'emploi des jeunes a été lancée en 2014. Dotée d'un budget total de 6,4 milliards d'euros, elle s'adresse aux jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent pas d'études ni de formation, dans 20 États membres. En guise de première mesure, la Commission Juncker a proposé de relever le préfinancement de l'initiative pour l'emploi des jeunes afin d'accélérer la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse. En 2015, la Commission a proposé une avance de 30% pour les États membres admissibles. Cette proposition a été adoptée peu après par les colégislateurs de l'Union. Il s'agissait d'une mesure exceptionnelle et sans précédent dans le contexte des budgets nationaux limités résultant de la crise économique.

Dans son discours sur l'état de l'Union de 2016, le président Juncker a annoncé que la Commission intensifierait le déploiement de la garantie pour la jeunesse, en proposant d'augmenter le financement au titre de l'initiative pour l'emploi des jeunes. À la suite de l'accord auquel le Parlement européen et le Conseil sont parvenus en avril 2017, le budget total de l'initiative pour l'emploi des jeunes a augmenté et s'établit désormais à 8,8 milliards d'euros, et il continuera à soutenir davantage de jeunes qui en ont besoin partout dans l'UE.

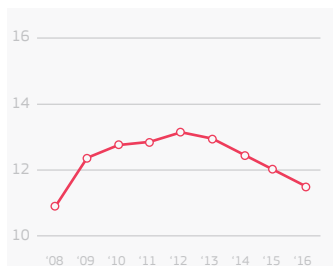


SITUATION DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

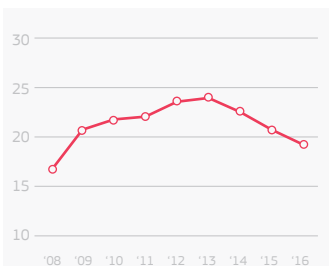
Quatre ans après la création de la garantie pour la jeunesse, la situation des jeunes sur le marché du travail s'est sensiblement améliorée:

- ▶ Le chômage des jeunes est passé d'un niveau record de 24 % en 2013 à 17 % en août 2017, baissant plus vite que le chômage global et plus rapidement que ce que l'évolution macroéconomique permettait de prévoir
- ▶ La proportion de jeunes de 15 à 24 ans ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ni de formation a diminué, passant de 13 % en 2012 à 11 % en 2016

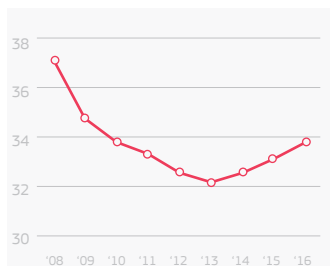
POURCENTAGE DE JEUNES QUI NE TRAVAILLENT PAS ET NE SUIVENT PAS D'ÉTUDES NI DE FORMATION
% DU TOTAL DES JEUNES DE 15 À 24 ANS (2008>2016)



TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES
% DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE 15 À 24 ANS (2008>2016)



TAUX D'EMPLOI DES JEUNES
% DES JEUNES DE 15 À 24 ANS (2008>2016)



JEUNES AYANT QUITTÉ PRÉMATURÉMENT L'ÉDUCATION ET LA FORMATION EN
% DU TOTAL DES JEUNES DE 18 À 24 ANS (2008>2016)

